

Règlement du jeu

« Rallye Festi 14 »



ENTRE
DORE & ALLIER
Communauté de communes



Découvrez le territoire à
l'occasion de la **Festi14** !

BORT-L'ETANG - BULHON - CREVANT-LAVEINE -
CULHAT - JOZE - LEMPTI - LEZOUX - MOISSAT -
ORLEAT - PESCHADOIRES - RAVEL - SAINT-
JEAN-D'HEURS - SEYCHALLES - VINZELLES

Article 1 :

La communauté de communes Entre Dore et Allier organise la 3^{ème} édition de la Festi 14 le dimanche 1^{er} octobre 2023, c'est une manifestation dont l'accès est gratuit pour les participants. Un tirage au sort est organisé à l'occasion de la manifestation, celui-ci se déroulera à 17h le même jour au Musée de la Céramique à Lezoux. La manifestation s'effectue à l'aide d'un carnet de route, celui-ci est nécessaire pour participer au jeu ; il est disponible sur les points d'accueil des communes participantes. A l'intérieur de celui-ci se trouve une carte du territoire avec des ronds blancs à côté des communes participantes. A chaque commune visitée, les organisateurs tamponnent la carte.

A partir de 3 communes tamponnées, les participants remplissent le coupon qui se trouve sur le carnet de route et le placent dans les urnes à disposition sur les stands de toutes les communes participantes.

Article 2 :

A la fin de la journée, les urnes sont transportées au Musée de la Céramique à Lezoux et tous les coupons sont mélangés.

8 lots sont à gagner d'une valeur comprise entre 80 et 100€ :

- Un bon d'achat à la coutellerie Marie Taillardat à Vinzelles
- Prestation de canoé pour 4 à Joze (Limagne Evasion)
- Un bon cadeau restaurant « Aux Bons Amis » à Culhat
- Une nuit pour 2 dans la chambre d'hôtes Les Genêts à Orléat
- Un repas pour 2 au restaurant O'Brin de Folie à Crevant-Laveine et un bon d'achat à la boulangerie « Le Fournil des Délices »
- Un panier de légume de la ferme Boilon (Lempty) et un bon cadeau au restaurant Le Tour de Cou à Lezoux
- 4 places pour Lezoux Aventure
- Une carte cadeau pour un article en lave émaillée à l'atelier de Dame Sylvie à Bulhon et une panier de produits locaux

Les gagnants des lots seront tirés dans l'ordre. C'est-à-dire, le premier bulletin tiré remportera le bon d'achat à la coutellerie à Vinzelles, le deuxième la prestation de canoé, etc...

Article 3

Cette animation est gratuite et ouverte à tous, les membres d'une même famille peuvent participer au rallye, mais un seul bulletin sera désigné comme gagnant dans un même foyer.

Il sera possible de participer tant que les stands seront ouverts, et que l'urne sera disposée sur la table du stand en question.

Une fois l'urne retirée du stand, il sera trop tard pour participer. Il est possible que les stands ne ferment pas aux mêmes horaires selon les communes.

Article 4

Les gagnants seront contactés par les contacts qu'ils auront notés sur le coupon de participation. Ils ne sont donc pas dans l'obligation d'être présents lors du tirage au sort le soir pour récupérer leur lot.

Pour ceux qui ne seront pas sur place lors du tirage au sort, la récupération des lots se fera à partir du lundi 2 octobre 2023 à l'accueil de la communauté de communes entre Dore et Allier, 29 Avenue de Verdun, Lezoux, sur les horaires d'ouverture habituelles (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, fermé le mercredi après-midi).

Article 5

Le règlement de ce jeu est consultable pendant toute sa durée, sur les stands Festi 14 dans les communes participantes et sur le site internet de la CCEDA, www.ccdoreallier.fr.

Article 6

La participation au tirage au sort implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

Article 7

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables relativement à tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique, logistique ou de quelque autre nature.